



Organisation de la rentrée 2025-2026

Rentrée Collège

Lundi 1^{er} septembre 2025 : CÔTÉ RUE DU COMMANDANT FOUCAUD

- 8 h 20 : 6^{ème}
- 13 h 30 : 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Parents et élèves seront accueillis auparavant par les équipes pédagogiques et par l'Association des Parents d'Elèves (APEL).

Horaire pour l'année scolaire

MATIN	APRES- MIDI
6 ^{ème} - 5 ^{ème} - 4 ^{ème} - 3 ^{ème}	6 ^{ème} - 5 ^{ème} - 4 ^{ème} - 3 ^{ème}
8H20 – 11h55	13h10- 16h45

→ Portail : **Sortie des externes à 11h55** rue du commandant Foucaud (côté collège)
Retour des externes à 13h05 rue du Commandant Foucaud (côté collège)

→ Les lundis, mardis et jeudis, une étude surveillée est organisée de **17h00 à 18h45** pour les collégiens et les **vendredis de 17H00 à 18H30** (forfait de 43,30 € par mois et 5,50 € l'unité) pour tous les niveaux.

Les parents doivent impérativement récupérer leurs enfants à 18h45 ou 18h30 le vendredi dernier délai...

Tout élève présent après 17H05 (sauf ceux prenant le bus scolaire) est considéré comme restant en étude.

En ce qui concerne les élèves arrivant à partir de 7h30, la surveillance sera assurée de 7h30 à 8h15.

Consignes pour l'absence d'un élève

Les parents doivent prévenir la vie scolaire au 05.45.78.14.03 ou par mail à viescolaire@sainte-marie-barbezieux.fr ou via Pronote pour le collège de **l'absence de leur enfant avant 9 heures le matin et/ou 13h30 heures l'après- midi dès le premier jour de l'absence.**

Toute absence doit être justifiée au retour de l'élève sur Pronote ou par **un coupon d'absence** du carnet de correspondance qui sera remis à chaque élève à la rentrée.

Il ne faut pas se contenter de l'une ou l'autre des démarches, mais **faire systématiquement les deux** pour toute absence. Un certificat médical est obligatoire à partir de 3 jours consécutifs d'absence pour maladie.

Les absences prévues doivent être signalées par Pronote à la vie scolaire **au moins deux jours avant la date du rendez- vous. Toute absence non excusée fera l'objet d'un appel téléphonique.**

Si l'enfant est souffrant, il est préférable qu'il reste à la maison : l'école ne peut accueillir des enfants malades ou fiévreux et **ne prend pas en charge l'administration de médicaments**, sauf cas très exceptionnels signalés à la Directrice et accompagnés d'une ordonnance médicale.

Equitation Collège :

Le Lundi de 15h00 à 16h30 **12,50€ La séance, plus la licence FFE (29€ pour 2025-2026)**

Livres et Fournitures :

Nous avons décidé d'acheter des ouvrages qui resteront en classe et les élèves auront des fichiers.

Les fournitures scolaires seront distribuées le jour de la rentrée, les parents doivent fournir le cartable, l'agenda et la trousse complète.

Le coût (détail ci-dessous) sera intégré à la facturation annuelle avec le paiement sur la mensualité d'Octobre. **Pour les élèves de sixième, il sera fourni avec les fournitures une calculatrice collège et les portes vues qui leur seront utiles durant toutes les années du Collège.**

Coût Fournitures : Sixième : 56 € - Cinquième : 50 € - Quatrième : 50 € - Troisième : 52 €

Coût Fichiers : Sixième : 30 € - Cinquième : 30 € - Quatrième : 30 € - Troisième : 30 €

Œuvres Littéraires : Sixième : 30€ - Cinquième : 30€ - Quatrième : 30€ - Troisième : 30€

Vêtements et Accessoires :

- ✓ Le port de l'uniforme **polo et sweat sont obligatoires** dans l'établissement avec un pantalon, un bermuda, une jupe.
- ✓ La tenue de sport de l'établissement est obligatoire et doit être mise dans un sac de sport, prévoir une gourde et un K-Way.
- ✓ Vêtements, cartables, tenues de sport...doivent **OBLIGATOIREMENT être marqués au nom de votre enfant.**

- ✓ Les pantalons de survêtement sont interdits dans l'établissement.
- ✓ La responsabilité de l'établissement ne peut être engagée en cas de perte, de détérioration ou vol d'objets personnels. Il est interdit d'amener des objets tels que : **les bijoux, jeux électroniques, argent, téléphone, écouteurs connectés, console de jeux, montre connectée, tablettes mais aussi de la nourriture et des boissons.**



Les téléphones portables sont interdits dans l'établissement, ceux qui en possèdent doivent le **déposer obligatoirement** dans la boîte le matin et le récupérer le soir. Tout manquement au règlement, le portable sera confisqué **et rendu le soir**. *L'établissement ne peut être tenu responsable des pertes et/ou dégradations.*

Prélèvements : (mensualité de septembre)

- Pour les familles ayant opté pour le prélèvement automatique, la première mensualité sera prélevée : **le 10 septembre 2025**.
- Pour toutes les autres familles, le règlement s'effectue par chèque **avant le 10 septembre 2025**.

Calendrier des vacances scolaires

TOUSSAINT : du Vendredi **18 Octobre 2025** au soir au Lundi **3 Novembre 2025** au matin.

NOEL : du **Jeudi 18 Décembre 2025** au soir au Lundi **5 Janvier 2026** au matin
(Le Vendredi 19 décembre est une journée pédagogique de l'ensemble du personnel SANS élèves)

HIVER : du Vendredi **7 Février 2026** au soir au **Lundi 23 Février 2026** au matin.

PRINTEMPS : du Vendredi **4 avril 2026** au soir au Lundi **20 Avril 2026** au matin.

ASCENSION : du Mercredi **13 mai 2026** midi au Lundi **18 mai 2026** au matin.

FIN DES COURS : Vendredi **30 Juin 2026** pour l'école et le collège.

Assurances

L'établissement bénéficie d'un contrat privilégié avec les **Mutuelles St Christophe** ; celle-ci couvre l'assurance individuelle accident et toutes les activités extrascolaires et les dangers d'internet du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026 (**9,00 €** pour l'année). Documentation ci-jointe.

Correspondances parents-enseignants

Le dialogue entre l'école, le collège et la famille est important. Aussi chaque enseignant se tient à votre disposition pour vous recevoir. Cependant, il est conseillé d'avoir pris un rendez-vous : il sera ainsi plus facile pour l'enseignant de se rendre disponible. Madame Couribaut se tient à votre disposition sur rendez-vous, vous pouvez vous adresser au secrétariat pour l'obtenir.

Éducation et respect des autres

Nous souhaitons que les enfants vivent dans l'école en respectant les autres, le personnel de l'école, les voisins de l'école, les différents intervenants.

Cela passe notamment par le vocabulaire, les grossièretés, insultes et impolitesses sont bannies. « **Bonjour, pardon, merci, s'il vous plaît...** » sont des mots simples qui rendent toute chose plus agréable ! **Tout élève doit impérativement vouvoyer les adultes (surveillant, enseignant et personnel).**

La cour de récréation, que ce soit pendant les récréations ou les entrées et sorties de classe, doit rester un lieu de détente pour tous. **Cela implique d'adopter un esprit et une attitude excluant toute brutalité et agressivité.**

Le respect d'autrui passe par l'hygiène, la propreté pour soi-même et les autres. Sans oublier **les locaux**, plus particulièrement **les toilettes** pour prendre en considération le travail du personnel de l'ensemble scolaire.

L'école doit rester un lieu plein de vie, agréable à vivre, sans violence, pour tous.

L'école ne peut seule gérer tous les problèmes d'éducation. C'est également à la famille d'inculquer à ses enfants des valeurs morales, afin de mieux vivre en groupe.

Bonnes vacances à tous

Mme COURIBAUT (Directrice du Collège)